

*Enquête sur les caractéristiques
de la demande de main-d'oeuvre*

*Secteur des Services professionnels,
scientifiques et techniques*



Février 2007

La forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes, et ce, dans le but d'alléger le texte.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-13: 978-2-550-49244-3 (version imprimée)
ISBN-13: 978-2-550-49245-0 (PDF)

Coordination

Claire Pépin, directrice

Direction du partenariat, de la planification
et de l'information sur le marché du travail

Recherche, analyse et rédaction

Réalisation du questionnaire d'enquête

Supervision de la cueillette de données

Louise Boulay

Agente de recherche et de
Développement socioéconomique

Gestion des banques de données

Yvan Hamel

Technicien spécialiste

Traitement des données

Nathalie Durette

Agente de secrétariat

Montage et mise en page

Nathalie Forcier

Agente de secrétariat

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
INTRODUCTION.....	9
MÉTHODOLOGIE	10
CHAPITRE 1 - LE PORTRAIT DES ENTREPRISES.....	11
CHAPITRE 2 - L'EMBAUCHE AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE.....	17
CHAPITRE 3 - LES INTENTIONS D'EMBAUCHE AU COURS DES DOUZE MOIS SUIVANT L'ENQUÊTE	30
CHAPITRE 4 - LES CHANGEMENTS DANS LES ENTREPRISES.....	37
CHAPITRE 5 - LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	39
CONCLUSION	42

Liste des tableaux

Tableau 1	Les entreprises et l'emploi selon le territoire	11
Tableau 2	Les entreprises et les emplois selon le sous-secteur d'activité	12
Tableau 3	Les entreprises et les emplois du sous-secteur - Architecture, génie et services connexes	13
Tableau 4	Les entreprises et les emplois du sous-secteur - Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	13
Tableau 5	Les entreprises et les emplois du sous-secteur -Services de comptabilité.....	13
Tableau 6	Les entreprises et les emplois du sous-secteur -Services juridiques	13
Tableau 7	Les emplois selon le sous-secteur d'activité et selon le territoire	14
Tableau 8	Les entreprises selon la taille de l'entreprise et le territoire	14
Tableau 9	Les entreprises selon le sous-secteur d'activité et la taille de l'entreprise.....	15
Tableau 10	Le statut d'emploi selon le territoire	16
Tableau 11	Le statut d'emploi selon le sous-secteur d'activité	16
Tableau 12	Les embauches selon le territoire	17

Tableau 13	Les embauches selon le sous-secteur d'activité.....	18
Tableau 14	Les embauches selon le sous-secteur d'activité et le territoire.....	19
Tableau 15	Les embauches selon la taille de l'entreprise.....	20
Tableau 16	Les embauches selon le territoire et le statut.....	20
Tableau 17	Les embauches selon les professions les plus importantes.....	21
Tableau 18	Les embauches selon le territoire et la raison de l'embauche.....	22
Tableau 19	Les embauches selon le sous-secteur d'activité et la raison de l'embauche.....	22
Tableau 20	Les embauches selon les principales professions et la raison de l'embauche.....	23
Tableau 21	Les embauches selon la scolarité.....	23
Tableau 22	Les embauches selon le sous-secteur d'activité et la scolarité.....	24
Tableau 23	Les embauches selon le sous-secteur d'activité et l'expérience de travail.....	25
Tableau 24	Les embauches selon les professions et l'expérience de travail.....	25
Tableau 25	Les embauches selon le salaire.....	26
Tableau 26	Les salaires dans les principales professions des embauches.....	26
Tableau 27	Les difficultés de recrutement selon le territoire.....	27
Tableau 28	Les difficultés de recrutement selon le sous-secteur d'activité et les emplois.....	27
Tableau 29	Les principales professions en difficulté de recrutement.....	28
Tableau 30	Les raisons des difficultés de recrutement.....	28

Tableau 31	Part des entreprises ayant embauché des personnes issues des clientèles cibles.....	29
Tableau 32	Les entreprises ayant embauché des clientèles cibles selon la taille de l'entreprise.....	29
Tableau 33	Les intentions d'embauche selon le territoire et les entreprises	30
Tableau 34	Les intentions d'embauche selon la taille de l'entreprise	31
Tableau 35	Les intentions d'embauche selon le sous-secteur d'activité et le statut d'emploi ...	31
Tableau 36	Les intentions d'embauche selon les principales professions et le statut d'emploi.....	32
Tableau 37	Les intentions d'embauche selon la scolarité.....	33
Tableau 38	Les intentions d'embauche selon le sous-secteur d'activité et l'expérience de travail.....	34
Tableau 39	Les difficultés de recrutement selon le sous-secteur d'activité	35
Tableau 40	Les raisons des difficultés de recrutement.....	35
Tableau 41	Les principales professions en difficulté de recrutement	36
Tableau 42	Les types de changements selon le sous-secteur d'activité	37
Tableau 43	Les impacts des changements selon le type de changement.....	38
Tableau 44	Les entreprises ayant des difficultés en gestion des ressources humaines selon le sous-secteur d'activité.....	39
Tableau 45	Les entreprises ayant eu des difficultés au chapitre de la formation selon la taille.....	40
Tableau 46	Les difficultés de gestion des ressources humaines.....	40
Tableau 47	Les difficultés en matière de formation.....	41



Liste des graphiques

Graphique 1	Les emplois selon la taille de l'entreprise	15
Graphique 2	Les embauches selon le territoire	17
Graphique 3	La taille des entreprises qui ont embauché au de l'année précédant l'enquête.....	19
Graphique 4	Les intentions d'embauche selon les salaires projetés.....	34

Introduction

L'agence d'Emploi-Québec vise à assurer un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre afin d'améliorer le fonctionnement du marché du travail. Elle contribue à la réduction de l'exclusion socioprofessionnelle, à la prévention des pertes d'emplois, à la stabilité de l'emploi et à la levée des obstacles à la création d'emploi.

L'arrimage entre l'offre et la demande de main-d'œuvre commande d'avoir de l'information fiable et complète sur les besoins des entreprises en matière de ressources humaines. Plusieurs outils sont à la disposition d'Emploi-Québec, dont l'enquête régionale annuelle sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des entreprises.

Cette enquête renseigne notamment sur les mouvements récents de main-d'œuvre dans les établissements des services professionnels, scientifiques et techniques, sur les intentions d'embauche au cours des douze mois suivant l'enquête et, finalement, sur les besoins en matière de gestion des ressources humaines et de la formation.

Le sous-secteur conception de systèmes informatiques et services connexes est traité dans un autre rapport sur les technologies de l'information et des communications (TIC).

Le présent rapport d'enquête se retrouve dans une collection d'enquêtes sectorielles menées en 2006.

Méthodologie

L'étude sur les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre des établissements dans le secteur d'activité des services professionnels, scientifiques et techniques a été réalisée par la direction du partenariat, de la planification et de l'information sur le marché du travail. La base de données des établissements ciblés a été tirée de la liste des industries et commerces (LIC) de la Mauricie.

La firme Cible Recherche, chargée de la cueillette des informations, a procédé par entrevues téléphoniques, assistées par ordinateur. La cueillette a été effectuée entre le 6 février et le 17 février 2006. En tout, jusqu'à quatre appels ont été faits pour tenter de joindre les employeurs visés.

Une liste de 361 établissements fut dressée. Parmi ceux-ci, 43 entreprises ont été exclues de l'échantillon pour deux raisons, soit qu'elles étaient fermées ou que le numéro de téléphone n'était pas valide, ce qui amène l'échantillonnage à 318 établissements. Par la suite, 187 entrevues ont été complétées auprès des entreprises des services professionnels, scientifiques et techniques de la Mauricie, alors que 79 employeurs ont refusé de répondre et que 52 entreprises n'ont pu être rejointes.

Le taux de réponse obtenu est de 59 %. Le taux d'employeurs qui ont refusé de répondre au questionnaire s'élève à 25 %.

Chapitre 1

Le portrait des entreprises

Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques comprend les établissements dont l'activité principale repose sur le capital humain. Ces établissements offrent les connaissances et les compétences de leurs employés, souvent dans le cadre d'affectations.

Les 187 entreprises répondantes du secteur des services professionnels, scientifiques et techni-

ques comptent 1 659 emplois. La Ville de Trois-Rivières et la Ville de Shawinigan regroupent les plus grandes parts d'entreprises répondantes (64 % et 19 %) et d'emplois (72 % et 13 %). Les entreprises répondantes restantes se répartissent dans la MRC de Maskinongé (7 %), la MRC de Mékinac (4 %), la Ville de La Tuque (4 %) et la MRC des Chenaux (2 %).

Tableau 1 - Les entreprises et l'emploi selon le territoire

Territoire	Entreprise		Emploi	
	Nombre	%	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	120	64,2 %	1201	72,4 %
Ville de Shawinigan	35	18,7 %	215	12,9 %
Ville de La Tuque	7	3,7 %	82	4,9 %
MRC Maskinongé	13	7,0 %	44	2,7 %
MRC Mékinac	8	4,3 %	24	1,4 %
MRC des Chenaux	4	2,1 %	93	5,6 %
TOTAL	187	100,0 %	1659	100,0 %

Le secteur des services professionnels se répartit en huit sous-secteurs. Les 187 entreprises répondantes se distribuent principalement dans quatre sous-secteurs d'activité c'est-à-dire l'architecture et le génie (25 %), les services de conseils scientifiques et de gestion (17 %), les services de comptabilité (16 %) et les services juridiques (16 %). Ces sous-secteurs représentent 83 % de l'emploi total, soit 38 % dans les services d'architecture et

de génie, 18 % dans les services de conseils scientifiques et de gestion, 15 % dans les services de comptabilité et 12 % dans les services juridiques. Les autres sous-secteurs sont peu représentés par les entreprises répondantes à savoir les services spécialisés de design (4 %), les services de développement scientifique (4 %), la publicité (4 %) et les autres services professionnels (5 %).

Tableau 2 - Les entreprises et les emplois selon le sous-secteur d'activité

Sous-secteur d'activité	Entreprise		Emploi	
	Nombre	%	Nombre	%
Services juridiques	29	15,5 %	201	12,1 %
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	30	16,0 %	248	14,9 %
Architecture, génie et services connexes	46	24,6 %	633	38,2 %
Services spécialisés de design	14	7,5 %	65	3,9 %
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	32	17,1%	292	17,6 %
Services de recherche et de développement scientifique	5	2,7 %	64	3,9 %
Publicité et services connexes	14	7,5 %	71	4,3 %
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	17	9,1 %	85	5,1 %
TOTAL	187	100,0 %	1659	100,0 %

Les entreprises répondantes des services d'architecture et de génie se trouvent principalement sur les territoires de la Ville de Trois-Rivières (35 entreprises – 536 emplois) et de la Ville de Shawinigan (sept entreprises – 62 emplois). Le territoire de la MRC des Chenaux ne compte aucune entreprise répondante dans ce sous-secteur d'activité.

Quant aux services de conseils scientifiques et de gestion, les entreprises répondantes se situent surtout sur les territoires de la Ville de Trois-Rivières (18 entreprises – 204 emplois) et de la Ville de Shawinigan (huit entreprises – 46 emplois). Ce secteur est peu représenté sur les territoires de la Ville de La Tuque et de la MRC de Mékinac.

Tableau 3 – Les entreprises et les emplois du sous-secteur - Architecture, génie et services connexes

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	35	536
Ville de Shawinigan	7	62
Ville de La Tuque	2	26
MRC Maskinongé	1	8
MRC Mékinac	1	1
MRC des Chenaux	-	-
TOTAL	46	633

Tableau 4 – Les entreprises et les emplois du sous-secteur - Services de conseils en gestion et de conseils

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	18	204
Ville de Shawinigan	8	46
Ville de La Tuque	1	1
MRC Maskinongé	2	12
MRC Mékinac	2	4
MRC des Chenaux	1	25
TOTAL	32	292

Les entreprises répondantes dans les services de comptabilité sont situées principalement sur les territoires de la Ville de Trois-Rivières (18 entreprises – 153 emplois) et de la Ville de Shawinigan (6 entreprises – 28 emplois). Ce sous-secteur est peu représenté sur les autres territoires.

En ce qui concerne les services juridiques, les entreprises répondantes se trouvent particulièrement sur les territoires de la Ville de Trois-Rivières (14 entreprises – 90 emplois), de la MRC de Maskinongé (5 entreprises – 8 emplois) et de la Ville de Shawinigan (4 entreprises – 29 emplois). Les deux entreprises répondantes de la MRC des Chenaux comptent pour 33 % de l'emploi total dans ce sous-secteur d'activité.

Tableau 5 – Les entreprises et les emplois du sous-secteur - Services de comptabilité

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	18	153
Ville de Shawinigan	6	28
Ville de La Tuque	1	50
MRC Maskinongé	2	9
MRC Mékinac	2	7
MRC des Chenaux	1	1
TOTAL	30	248

Tableau 6 – Les entreprises et les emplois du sous-secteur Services juridiques

Territoire	Entreprise	Emploi
	Nombre	
Ville de Trois-Rivières	14	90
Ville de Shawinigan	4	29
Ville de La Tuque	3	5
MRC Maskinongé	5	8
MRC Mékinac	1	2
MRC des Chenaux	2	67
TOTAL	29	201

Les huit sous-secteurs des services professionnels ne sont pas présents sur tous les territoires. La Ville de La Tuque compte des emplois seulement dans quatre sous-secteurs d'activités et la

MRC des Chenaux dans trois sous-secteurs. Inversement, la Ville de Trois-Rivières est le seul territoire qui couvre l'ensemble des sous-secteurs.

Tableau 7 - Les emplois selon le sous-secteur d'activité et selon le territoire

Sous-secteur d'activité	Ville de Trois-Rivières	Ville de Shawinigan	Ville de La Tuque	MRC Maskinongé	MRC Mékinac	MRC des Chenaux	Total
Services juridiques	90	29	5	8	2	67	201
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	153	28	50	9	7	1	248
Architecture, génie et services connexes	536	62	26	8	1	-	633
Services spécialisés de design	57	6	-	2	-	-	65
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	204	46	1	12	4	25	292
Services de recherche et de développement scientifique	64	-	-	-	-	-	64
Publicité et services connexes	46	20	-	3	2	-	71
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	51	24	-	2	8	-	85
TOTAL	1201	215	82	44	24	93	1659

La taille des entreprises

Une proportion de 55 % (102) d'entreprises répondantes ont moins de cinq employés. Le tiers des entreprises (62) embauchent entre 5 et 19 employés. Les plus grandes parts de ces deux catégories d'employés se trouvent sur les territoires de la Ville de Trois-Rivières et de la Ville

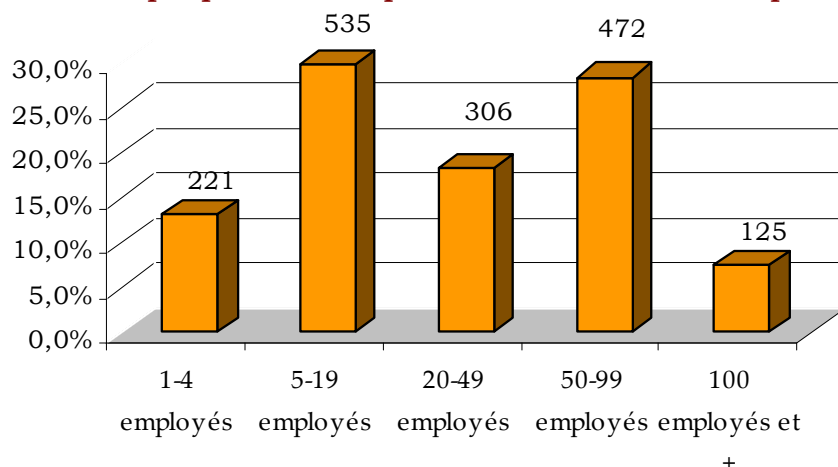
de Shawinigan. La majorité des entreprises répondantes de la MRC de Maskinongé ont moins de cinq employés. Quatre des six plus grandes entreprises, à savoir les 50 employés et plus, se situent principalement sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières.

Tableau 8 - Les entreprises selon la taille de l'entreprise et le territoire

Territoire	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +
	Nombre d'entreprises				
Ville de Trois-Rivières	62	41	13	3	1
Ville de Shawinigan	18	15	2	-	-
Ville de La Tuque	4	1	1	1	-
MRC Maskinongé	9	4	-	-	-
MRC Mékinac	7	1	-	-	-
MRC des Chenaux	2	-	1	1	-
TOTAL	102	62	17	5	1
	54,5 %	33,2 %	9,1%	2,7 %	0,5 %

Près du tiers (535) des emplois se situent dans les établissements de 50 employés et plus regroupent 36 % (597) des emplois

Graphique 1 - Les emplois selon la taille de l'entreprise



Plus de la moitié des entreprises qui embauchent entre 5 et 19 employés œuvrent dans les deux sous-secteurs les plus importants des services professionnels soit l'architecture et le génie (21) et les services de conseils scientifiques et de gestion (11). Quant aux entreprises de moins de

cinq employés, elles se trouvent principalement dans les services juridiques (21), les services de comptabilité (18), l'architecture et le génie (16) et les services de conseils scientifiques et de gestion (16).

Tableau 9 - Les entreprises selon le sous-secteur d'activité et la taille de l'entreprise

Sous-secteur d'activité	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +	Total
	Nombre d'entreprises					
Services juridiques	21	6	-	2	-	29
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	18	8	3	1	-	30
Architecture, génie et services connexes	16	21	7	1	1	46
Services spécialisés de design	12	-	2	-	-	14
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	16	11	4	1	-	32
Services de recherche et de développement scientifique	1	3	1	-	-	5
Publicité et services connexes	9	5	-	-	-	14
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	9	8	-	-	-	17
TOTAL	102	62	17	5	1	187

Les statuts d'emploi

Les emplois dans le secteur des services professionnels se répartissent à 90 % à temps plein et à 10 % à temps partiel. Quatre territoires présentent des parts d'emploi supérieures à 90 % soit la MRC de Mékinac (100 %), la Ville de La Tuque (99 %), la MRC des Chenaux (96 %) et la Ville de

Trois-Rivières (92 %). À l'inverse, le territoire de la Ville de Shawinigan affiche une proportion de 22 % d'emploi à temps partiel alors qu'il compte la deuxième plus grande proportion de l'emploi total du secteur des services professionnels soit 13 %.

Tableau 10 - Le statut d'emploi selon le territoire

Territoire	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	100	8,3 %	1 101	91,7 %	1 201	72,4 %
Ville de Shawinigan	48	22,3 %	167	77,7 %	215	12,9 %
Ville de La Tuque	1	1,2 %	81	98,8 %	82	4,9 %
MRC Maskinongé	11	25,0 %	33	75,0 %	44	2,7 %
MRC Mékinac	-	-	24	100,0 %	24	1,4 %
MRC des Chenaux	4	4,3 %	89	95,7 %	93	5,6 %
TOTAL	164	9,9 %	1 495	90,1 %	1 659	100,0 %

Les postes dans l'ensemble des services professionnels constituent la majorité des emplois à temps plein. D'ailleurs, tous les postes dans les services de développement scientifique sont à temps plein. La proportion de l'emploi à temps

partiel la plus importante se situe dans les services spécialisés de design avec 20 % et des services de conseils scientifiques et de gestion avec 14 % suivi de la publicité et autres services professionnels avec 13 %.

Tableau 11 - Le statut d'emploi selon le sous-secteur d'activité

Sous-secteur d'activité	Emploi temps partiel	Emploi temps plein	Emploi total	Emploi temps partiel %
Services juridiques	13	188	201	6,5 %
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	21	227	248	8,5 %
Architecture, génie et services connexes	57	576	633	9,0 %
Services spécialisés de design	13	52	65	20,3 %
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	40	252	292	13,9 %
Services de recherche et de développement scientifique	-	64	64	-
Publicité et services connexes	9	62	71	12,9 %
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	11	74	85	13,4 %
TOTAL	164	1 495	1 659	9,9 %

Chapitre 2

L'embauche au cours de l'année précédant l'enquête

Les entreprises participantes ont effectué 239 embauches au cours de la dernière année sur l'ensemble des territoires de la Mauricie. Trois territoires se partagent 99 % de celles-ci soit la Ville de Trois-Rivières (72 %), la Ville de Shawinigan (16 %) et la MRC des Chenaux (11 %). Il n'y a pas eu d'embauche sur le territoire de la Ville de La Tuque.

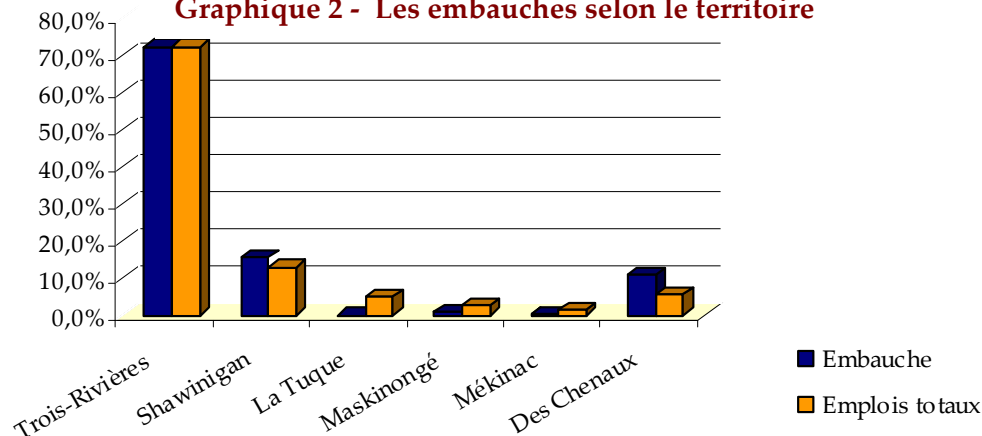
Tableau 12 - Les embauches selon le territoire

Territoire	Embauche	
	Nombre	%
Ville de Trois-Rivières	173	72,4 %
Ville de Shawinigan	37	15,5 %
Ville de La Tuque	-	-
MRC Maskinongé	2	0,8 %
MRC Mékinac	1	0,4 %
MRC des Chenaux	26	10,9 %
TOTAL	239	100,0 %

Les entreprises situées sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières ont embauché autant que leur part relative de 72 % dans l'emploi total du secteur d'activité. Sur les territoires de la ville de Shawinigan et la MRC des Chenaux, les employeurs ont procédé à 15 % et 11 % des embauches au cours des douze mois précédant l'enquête alors que leur part relative de l'emploi

total est de 13 % et 6 % respectivement. Très peu d'embauches ont été faites au cours de l'année précédant l'enquête sur les territoires de la MRC Maskinongé, de la MRC Mékinac et de la Ville de La Tuque alors que leurs poids relatifs de l'emploi total est de 9 % pour l'ensemble de ces territoires.

Graphique 2 - Les embauches selon le territoire



Les 239 embauches réalisées au cours de l'année précédant l'enquête se répartissent dans l'ensemble des sous-secteurs des services professionnels. Trois sous-secteurs d'activité concentrent la majorité de celles-ci. Les services de conseils scientifiques et de gestion qui ont contribué à 36 % de l'embauche soit deux fois

plus que leur poids relatif de l'emploi total de 18 %. Les services de comptabilité avec une part de 11 % ce qui est inférieur à leur poids relatif de l'emploi total de 15 %. L'architecture et le génie avec une proportion d'embauches correspondant à la proportion de leur poids relatif de l'emploi total, soit 38 %.

Tableau 13 - Les embauches selon le sous-secteur d'activité

Sous-secteur d'activité	Embauche effectuée au cours des 12 mois précédant l'enquête		Répartition de l'emploi total par sous-secteur d'activité
	Nombre	%	
Services juridiques	7	2,9 %	12,1 %
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	27	11,3 %	14,9 %
Architecture, génie et services connexes	90	37,7 %	38,2 %
Services spécialisés de design	2	0,8 %	3,9 %
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	85	35,6 %	17,6 %
Services de recherche et de développement scientifique	2	0,8 %	3,9 %
Publicité et services connexes	17	7,1 %	4,3 %
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	9	3,8 %	5,1 %
TOTAL	239	100,0 %	100,0 %

Les embauches des deux principaux sous-secteurs d'activité, soient les services de conseils scientifiques et de gestion et l'architecture et génie ont été effectuées majoritairement (71 %) sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières. Plus de 45 % des embauches réalisées au cours des

douze mois précédant l'enquête sur le territoire de la Ville de Shawinigan, se situent dans l'architecture et le génie. Quant au territoire de la MRC des Chenaux, les services de conseils scientifiques et de gestion constituent 96 % de leurs embauches.

Tableau 14 - Les embauches selon le sous-secteur d'activité et le territoire

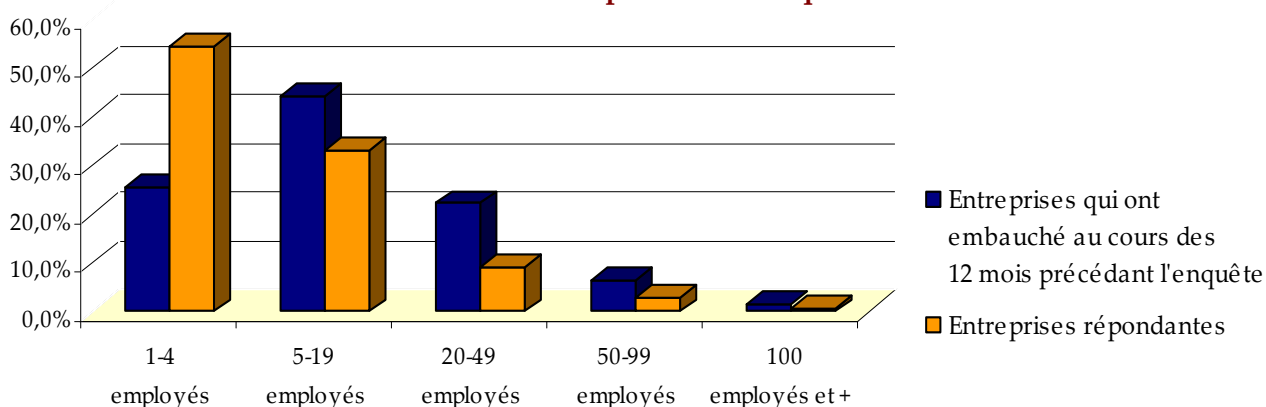
Sous-secteur d'activité	Ville de Trois-Rivières	Ville de Shawinigan	Ville de La Tuque	MRC Maskinongé	MRC Mékinac	MRC des Chenaux	Total
Services juridiques	1	5	-	-	-	1	7
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	25	2	-	-	-	-	27
Architecture, génie et services connexes	73	17	-	-	-	-	90
Services spécialisés de design	1	1	-	-	-	-	2
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	49	9	-	2	-	25	85
Services de recherche et de développement scientifique	2	-	-	-	-	-	2
Publicité et services connexes	15	2	-	-	-	-	17
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	7	1	-	-	1	-	9
TOTAL	173	37	-	2	1	26	239

Les embauches au cours des douze mois précédant l'enquête ont été réalisées dans 63 entreprises sur les 187 répondantes soit 34 %. La répartition de la taille des entreprises qui ont embauché diffère beaucoup de celle des entreprises répondantes.

Les employeurs de moins de cinq employés représentent 55 % des entreprises répondantes alors qu'ils constituent le quart de ceux qui ont

effectué des embauches. Les catégories des 5 - 19 employés et des 20 - 49 employés sont les plus importantes avec 67 % des entreprises ayant engagé au cours de l'année avant l'enquête bien qu'elles réunissent 42 % des entreprises répondantes. Quant aux employeurs de 50 employés et plus, 8 % des entreprises ont embauché du personnel au cours des douze mois précédant l'enquête.

Graphique 3 - La taille des l'entreprises qui ont embauché au cours de l'année précédant l'enquête



Les entreprises de 20-49 employés ont effectué 48 % des embauches alors qu'elles constituent seulement 18 % de l'emploi total. Les autres catégories de taille d'entreprises ont engagé, en proportion, moins de personnel au cours de la

l'année précédant l'enquête que leur poids relatif de l'emploi total. Cette situation touche davantage les entreprises de 50 employés et plus avec 16 % des embauches bien qu'elles représentent 36 % de l'emploi total.

Tableau 15 - Les embauches selon la taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise	Embauche effectuée au cours des 12 mois précédant l'enquête		Emploi total	
	Nombre	%	Nombre	%
	1-4 employés	25	10,5 %	221
5-19 employés	60	25,1 %	535	32,2 %
20-49 employés	116	48,5 %	306	18,4 %
50-99 employés	14	5,9 %	472	28,5 %
100 employés et +	24	10,0 %	125	7,5 %
TOTAL	239	100 %	1659	100 %

Les statuts d'emploi des embauches

L'ensemble des embauches effectuées au cours de l'année précédant l'enquête comprend 81 % de l'emploi à temps plein et 19 % de l'emploi à temps partiel alors que 90 % de l'emploi total est à temps plein et 10 % à temps partiel. Toutes les embauches réalisées sur le territoire de la MRC Mékinac étaient à temps plein. Les entreprises de la MRC

des Chenaux ont effectué 96 % d'embauches à temps plein ce qui est la même proportion que celle des emplois à temps plein de leur territoire. Quant à la Ville de Shawinigan, 30 % des engagements effectués l'année d'avant sont à temps partiel.

Tableau 16 - Les embauches selon le territoire et le statut

Territoire	Embauche effectuée au cours des 12 mois précédant l'enquête				Emploi total
	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi temps plein
	Nombre	%	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	32	18,5 %	141	81,5 %	91,7 %
Ville de Shawinigan	11	29,7 %	26	70,3 %	77,7 %
Ville de La Tuque	-	-	-	-	98,8 %
MRC Maskinongé	1	50,0 %	1	50,0 %	75,0 %
MRC Mékinac	-	-	1	100,0 %	100,0 %
MRC des Chenaux	1	3,8 %	25	96,2 %	95,7 %
TOTAL	45	18,8 %	194	81,2 %	90,1 %

Les embauches : métiers et professions

Les 239 embauches du secteur des services professionnels sont composées d'une quarantaine de professions comptant de un à 33 postes. Pour 59 % des embauches, seulement huit professions sont concernées. Les professions les plus repré-

sentées sont les technologues en génie électronique et électrique avec 33 postes, les manœuvres en exploitation forestière avec 30 postes et les ingénieurs civils avec 16 postes.

Tableau 17 - Les embauches selon les professions les plus importantes

Profession	Embauche effectuée au cours des 12 mois précédant l'enquête	
	Nombre	%
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	33	13,8 %
Manœuvres en exploitation forestière	30	12,6 %
Ingénieurs civils/ingénieures civils	16	6,7 %
Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles	15	6,3 %
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	14	5,9 %
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	12	5,0 %
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	12	5,0 %
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	10	4,2 %
TOTAL	142	59,4 %

Les raisons de l'embauche

Pendant les douze mois précédant l'enquête, 107 postes ont été créés et 76 ont été remplacés. La création de poste a permis une croissance de l'emploi total de 7 % dans le secteur. La majorité des postes créés se retrouvent sur les territoires de la Ville de Trois-Rivières (82) et de la Ville de

Shawinigan (23) permettant ainsi une croissance de l'emploi de 7 % et de 12 % sur ces territoires. Quant au remplacement de postes, il s'est surtout produit chez les employeurs de la Ville de Trois-Rivières (59) et de la MRC des Chenaux (10).

Tableau 18 - Les embauches selon le territoire et la raison de l'embauche

Territoire	Création		Remplacement		Autre		Croissance de l'emploi %
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ville de Trois-Rivières	82	47,4 %	59	34,1 %	32	18,5 %	7,3 %
Ville de Shawinigan	23	62,2 %	7	18,9 %	7	18,9 %	12,0 %
Ville de La Tuque	-	-	-	-	-	-	-
MRC Maskinongé	1	50,0 %	-	-	1	50,0 %	2,3 %
MRC Mékinac	1	100,0 %	-	-	-	-	4,3 %
MRC des Chenaux	-	-	10	38,5 %	16	61,5 %	-
TOTAL	107	44,8 %	76	31,8 %	56	23,4 %	6,9 %

Trois sous-secteurs importants du secteur des services professionnels ont participé majoritairement à la création d'emploi, il s'agit des employeurs en architecture et génie (52), en publi-

cité (17) et en services de conseils en gestion (17). Les entreprises des services de conseils scientifiques et de gestion ont procédé principalement à du remplacement de postes (47).

Tableau 19 - Les embauches selon le sous-secteur d'activité et la raison de l'embauche

Sous-secteur d'activité	Création		Remplacement		Autre		Nombre d'embauches
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Services juridiques	6	85,7 %	-	-	1	14,3 %	7
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	11	40,7 %	9	33,3 %	7	25,9 %	27
Architecture, génie et services connexes	52	57,8 %	12	13,3 %	26	28,9 %	90
Services spécialisés de design	1	50,0 %	1	50,0 %	-	-	2
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	17	20,0 %	47	55,3 %	21	24,7 %	85
Services de recherche et de développement scientifique	1	50,0 %	1	50,0 %	-	-	2
Publicité et services connexes	17	100,0 %	-	-	-	-	17
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	2	22,2 %	6	66,7 %	1	11,1 %	9
Total	107	44,8 %	76	31,8 %	56	23,4 %	239

La création d'emploi a servi principalement pour les technologues et techniciens en génie électronique et électrique avec 21 postes sur 33. Toutes les embauches des manœuvres d'exploitation forestière (30) et du personnel d'installation d'équipement résidentiel (10) sont du remplacement de postes. Cette information peut être un

indice de roulement de main-d'œuvre dans ces professions. Certaines professions ont eu autant de postes créés que remplacés, c'est le cas des vérificateurs comptables, des secrétaires et des commis à la comptabilité.

Tableau 20 - Les embauches selon la principale profession et la raison de l'embauche

Profession	Création		Remplacement		Autres		Total Nombre
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Technologues et techniciens/ techniciennes en génie Électronique et électrique	21	63,6 %	-	-	12	36,4 %	33
Manœuvres en exploitation forestière	-	-	30	100,0 %	-	-	30
Ingénieurs civils/ingénieures civils	7	43,8 %	-	-	9	56,2 %	16
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	7	50,0 %	7	50,0 %	-	-	14
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	5	41,7 %	6	50,0 %	1	8,3 %	12
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	3	25,0 %	3	25,0 %	6	50,0 %	12
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	-	-	10	100,0 %	-	-	10
TOTAL	43	33,9 %	56	44,1 %	28	22,0 %	127

La scolarité exigée lors des embauches

Les diplômes de niveau collégial et universitaire ont été requis pour 61 % (145) des engagements passés. Quant aux postes peu qualifiés requérant

un niveau de scolarité soit le secondaire III ou moins, ils représentent 26 % des embauches effectuées au cours de la dernière année.

Tableau 21 - Les embauches selon la scolarité

Niveau de scolarité	Embauche effectuée au cours des 12 mois précédant l'enquête	
	Nombre	%
Secondaire III ou moins	61	25,5 %
Diplôme d'études secondaires (DES)	12	5,0 %
Diplôme d'études professionnelles (DEP) - Attestation de spécialisation professionnelle (ASP) / Attestation d'études professionnelles (AEP)	21	8,8 %
Diplôme d'études collégiales (DEC) Attestation d'études collégiales (AEC)	89	37,2 %
Baccalauréat ou plus	56	23,4 %
TOTAL	239	100,0 %

Les employeurs des services de comptabilité et de l'architecture et génie ont exigé les diplômes collégial et universitaire pour 89 % des embauches passées. À l'inverse, 67 % des postes dans les services de conseils scientifiques et de gestion

ont demandé un secondaire III ou moins. Quant aux diplômes secondaires régulier ou professionnel, ils ont été le critère principal pour 71 % des embauches des services juridiques et pour 59 % des postes des services de publicité.

Tableau 22 - Les embauches selon le sous-secteur d'activité et la scolarité

Sous-secteur d'activité	Sec III et -	DES	DEP-ASP-AEP	DEC-AEC	BAC et +
Services juridiques	-	71,4 %	-	-	28,6 %
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	3,7 %	3,7 %	3,7 %	40,7 %	48,1 %
Architecture, génie et services connexes	-	3,3 %	7,8 %	58,9 %	30,0 %
Services spécialisés de design	-	50,0 %	-	50,0 %	-
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	67,1 %	-	4,7 %	16,5 %	11,7 %
Services de recherche et de développement scientifique	-	-	-	50,0 %	50,0 %
Publicité et services connexes	17,6 %	5,9 %	52,9 %	11,8 %	11,8 %
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	-	11,1 %	-	77,8 %	11,1 %
TOTAL	25,5 %	5,0 %	8,8 %	37,2 %	23,4 %

L'expérience de travail exigée lors des embauches

Le critère de moins d'un an d'expérience a été privilégié pour la majorité des postes dans cinq sous-secteurs d'activité, à savoir les services juridiques (100 %), les services de conseils scientifiques et de gestion (79 %), les services de comptabilité (67 %), l'architecture et le génie

(54 %) et les autres services professionnels (89 %). Une grande proportion des embauches dans les entreprises des services de publicité (77 %) a exigé entre une et trois années d'expérience.

Tableau 23 - Les embauches selon le sous-secteur d'activité et l'expérience de travail

Sous-secteur d'activité	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Services juridiques	7	100,0 %	-	-	-	-	7
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	18	66,7 %	8	29,6 %	1	3,7 %	27
Architecture, génie et services connexes	49	54,4 %	25	27,8 %	16	17,8 %	90
Services spécialisés de design	-	-	1	50,0 %	1	50,0 %	2
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	67	78,8 %	8	9,4 %	10	11,8 %	85
Services de recherche et de développement scientifique	-	-	2	100,0 %	-	-	2
Publicité et services connexes	4	23,5 %	13	76,5 %	-	-	17
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	8	88,9 %	1	11,1 %	-	-	9
TOTAL	153	64,0 %	58	24,3 %	28	11,7 %	239

Le critère d'expérience de moins d'une année d'expérience a été privilégié dans la majorité des postes (110) de ces huit professions. Pour certaines professions tels que les manœuvres de

l'exploitation forestière, les monteurs de lignes et le personnel d'installation, le critère d'expérience s'est appliqué à la totalité de leurs embauches.

Tableau 24 - Les embauches selon les professions et l'expérience de travail

Professions	Moins d'un an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	20	60,6 %	13	39,4 %	-	-	33
Manœuvres de l'exploitation forestière	30	100,0 %	-	-	-	-	30
Ingénieurs civils/ingénieures civiles	12	75,0 %	1	6,3 %	3	18,8 %	16
Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles	15	100,0 %	-	-	-	-	15
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	10	71,4 %	3	21,4 %	1	7,1 %	14
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	5	41,7 %	4	33,3 %	3	25,0 %	12
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	8	66,7 %	3	25,0 %	1	8,3 %	12
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	10	100,0 %	-	-	-	-	10
TOTAL							

Le salaire lors des embauches

Près de 30 % (48) des embauches dans le secteur des services professionnels ont obtenu un salaire horaire de 22,00 \$ et plus, il s'agit principalement des postes dans les services de conseils scientifiques et de gestion (32). Les employeurs en architecture et en génie ont offert un salaire entre 16,00 \$ et 21,99 \$ pour 61 % de leurs emplois. Le

personnel recruté au cours de l'année précédant l'enquête par les entreprises des services de publicité a reçu un salaire horaire entre 7,00 \$ et 12,99 \$ dans une proportion de 86 %. Quant aux embauches effectuées dans les services de comptabilité, 61 % ont perçu un salaire entre 10,00 \$ et 15,99 \$ de l'heure.

Tableau 25 - Les embauches selon le salaire

	7,00 \$ - 9,99 \$	10,00 \$ - 12,99 \$	13,00 \$ - 15,99 \$	16,00 \$ - 18,99 \$	19,00 \$ - 21,99 \$	22,00 \$ et +
	16,2 %	19,8 %	16,8 %	11,4 %	7,2 %	28,7 %

Les technologues en génie électronique et électrique ont reçu entre 16,00 \$ et 18,99 \$ dans une part de 57 % des postes. Tous les postes d'ingénieurs civils ont eu 19,00 \$ et plus de l'heure alors que la totalité de ceux de monteurs de ligne et du personnel d'installation d'équipement résidentiel ont encaissé un salaire de 22,00 \$ et

plus. Une proportion de 67 % de l'embauche chez les vérificateurs et comptables a obtenu entre 13,00 \$ et 15,99 \$. Le salaire offert aux secrétaires a été entre 10,00 \$ et 12,99 \$ dans une proportion de 64 % des postes alors que les commis à la comptabilité ont touché un salaire entre 7,00 \$ et 9,99 \$ pour 56 % des emplois.

Tableau 26 - Les salaires dans les principales professions des embauches

Profession	7,00 \$ - 9,99 \$	10,00 \$ - 12,99 \$	13,00 \$ - 15,99 \$	16,00 \$ - 18,99 \$	19,00 \$ - 21,99 \$	22,00 \$ et +
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	28,6 %	4,8 %	9,5 %	57,1 %	-	-
Ingénieurs civils/ingénieures civiles	-	-	-	-	62,5 %	37,5%
Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles	-	-	-	-	-	100,0%
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	-	-	66,7 %	-	8,3 %	25,0%
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	18,2 %	63,6 %	18,2 %	-	-	-
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	-	-	-	-	-	100,0%
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	55,6 %	11,1 %	22,2 %	11,1 %	-	-

Les difficultés de recrutement des employeurs

Le recrutement de personnel peut comporter quelques difficultés pour une entreprise. Des 63 établissements qui ont embauché au cours des douze mois précédant l'enquête, 32 (51 %) ont rencontré des embûches lors de l'engagement de ressources. La majorité de celles-ci se trouvent

sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières (24). Un nombre de 139 (58 %) sur les 239 embauches sont touchés par cette situation. Le territoire de la Ville de Trois-Rivières couvre 81 % (112) de celles-ci.

Tableau 27 - Les difficultés de recrutement selon le territoire

Territoire	Entreprise		Emploi en difficulté de recrutement		Embauche
	Nombre	% des entreprises ayant embauché au cours des 12 mois précédant l'enquête	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	24	38,1 %	112	80,6 %	72,7 %
Ville de Shawinigan	5	7,9 %	10	7,2 %	13,4 %
Ville de La Tuque	-	-	-	-	-
MRC Maskinongé	1	1,6 %	1	0,7 %	0,5 %
MRC Mékinac	-	-	-	-	0,5 %
MRC des Chenaux	2	3,2 %	16	11,5 %	12,9 %
TOTAL	32	50,8 %	139	100,0 %	100,0 %

Les emplois en difficultés de recrutement se retrouvent principalement dans trois sous-secteurs d'activité. Il s'agit des services de conseils scientifiques et de gestion (62), de

l'architecture et génie (48) et des services de comptabilité (14). Les services spécialisés de design n'ont mentionné aucun emploi difficile à combler.

Tableau 28 - Les difficultés de recrutement selon le sous-secteur d'activité et les emplois

Sous –secteur d'activité	Emploi en difficulté de recrutement		Part d'embauche au cours des 12 mois précédant l'enquête
	Nombre	%	
Services juridiques	1	0,7 %	2,9 %
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	14	10,1 %	11,3 %
Architecture, génie et services connexes	48	34,5 %	37,7 %
Services spécialisés de design	-	-	0,8 %
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	62	44,6 %	35,6 %
Services de recherche et de développement scientifique	-	-	0,8 %
Publicité et services connexes	8	5,8 %	7,1 %
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	6	4,3 %	3,8 %
TOTAL	40	100,0	100,0 %

Parmi les huit principales professions du secteur des services professionnels, seulement une n'a pas fait l'objet de difficulté de recrutement de la part des employeurs soit le personnel d'installation d'équipement résidentiel.

Certaines professions ont causé plus de soucis à combler, il s'agit des manoeuvres de l'exploitation forestière, des monteurs de lignes, des ingénieurs civils et des technologues en génie électronique.

Tableau 29 - Les principales professions en difficulté de recrutement

- ▶▶ Manoeuvre de l'exploitation forestière
- ▶▶ Monteurs/monteuses de ligne électriques et de câbles
- ▶▶ Ingénieurs civils/ingénieures civiles
- ▶▶ Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique
- ▶▶ Vérificateurs/vérificatrices et comptables
- ▶▶ Commis à la comptabilité et personnel assimilé
- ▶▶ Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)

Parmi les quatorze raisons de difficultés de recrutement évoquées par les employeurs des services professionnels, quatre se démarquent c'est-à-dire les compétences spécifiques techni-

ques reliées à la profession, les qualités personnelles, l'expérience recherchée et le diplôme recherché.

Tableau 30 - Les raisons des difficultés de recrutement

Raison	Nombre	%
Compétences spécifiques techniques reliées à la profession	20	22,0 %
Qualités personnelles	13	14,0 %
Expérience recherchée	13	14,0 %
Diplôme recherché	11	12,0 %

Les embauches des personnes issues des clientèles cibles

Les jeunes représentent souvent la clientèle privilégiée lors de l'embauche de personnel. C'est le cas pour 49 % des employeurs qui ont pris à leur emploi des jeunes suivi de près par la clientèle femmes avec 41 % des entreprises. Le

troisième choix se porte sur les personnes immigrantes(8 %). Par contre, seulement 2 % des employeurs ont engagé des personnes handicapées et 1 % ont embauché des personnes âgées de 50 ans et plus.

Tableau 31 - Part des entreprises ayant embauché des personnes issues des clientèles cibles

Clientèle cible	Nombre d'entreprises	Part des entreprises ayant embauché des clientèles cibles
Jeunes	51	48,6 %
Femmes	43	41,0 %
50 ans et plus	1	1,0 %
Personnes handicapées	2	1,9 %
Personnes immigrantes	8	7,6 %

La répartition des entreprises ayant embauché des clientèles selon leur taille est similaire à celle des établissements qui ont engagé du personnel au cours de l'année précédant l'enquête. La catégorie des 5 - 19 employés représente 44 % des entreprises, suivie des 1 - 4 employés avec 26 % et enfin des 20 - 49 employés avec 23 %. Les grandes entreprises, c'est-à-dire les 50 employés et plus regroupent seulement 8 % des établissements.

Tableau 32 - Les entreprises ayant embauché des clientèles cibles selon la taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise	Part des entreprises	
	Embauche de personnes issues de clientèles cibles	Embauche
1 - 4 employés	25,8 %	25,4 %
5 - 19 employés	43,5 %	44,4 %
20 - 49 employés	22,6 %	22,2 %
50 - 99 employés	6,5 %	6,3 %
100 employés et +	1,6 %	1,6 %
	100,0 %	100,0 %

Chapitre 3

Les intentions d'embauche au cours des douze mois suivant l'enquête

Des 187 entreprises répondantes, 34 d'entre elles prévoient embaucher 103 personnes au cours de l'année suivant l'enquête. La Ville de Trois-Rivières constitue 81 % (83) de ces embauches soit une proportion plus importante que la part de 73 % d'embauches effectuées au cours de l'année précédant l'enquête. Aucune entreprise répondante sur les territoires de la Ville de La Tuque et de la MRC Mékinac n'a mentionné des

intentions d'embauche. La part de l'embauche prévue sur le territoire de la MRC de Maskinongé est plus importante que celle de l'embauche effectuée au cours des douze mois précédant l'enquête. À l'inverse, la proportion d'embauche prévue sur les territoires de la Ville de Shawinigan et de la MRC des Chenaux est inférieure à celle des embauches passées.

Tableau 33- Les intentions d'embauche selon le territoire et les entreprises

Territoire	Entreprises		Intentions d'embauche au cours des 12 mois suivant l'enquête		Embauche effectuée au cours des 12 mois précédant l'enquête
	Nombre	%	Nombre	%	%
Ville de Trois-Rivières	25	73,6 %	83	80,6 %	72,7%
Ville de Shawinigan	5	14,7 %	12	11,7 %	13,4 %
Ville de La Tuque	-	-	-	-	-
MRC Maskinongé	3	8,8 %	3	2,9 %	0,5 %
MRC Mékinac	-	-	-	-	0,5 %
MRC des Chenaux	1	2,9 %	5	4,8 %	12,9 %
TOTAL	34	100,0 %	103	100,0 %	100,0 %

Les entreprises ayant entre 20 et 49 employés forment 60 % des embauches prévues au cours de l'année suivant l'enquête, bien qu'elles représentent 49 % des postes comblés au cours des douze mois précédant l'enquête. À l'inverse, les

entreprises de 5 à 19 employés comptent une part de 18 % des embauches futures, ce qui est inférieur à la proportion de 25 % des engagements réalisés au cours de l'année d'avant.

Tableau 34 - Les intentions d'embauche selon la taille de l'entreprise

Taille de l'entreprise	Intentions d'embauche		Embauche effectuée au cours des 12 mois précédant l'enquête	
	Nombre	%	Nombre	%
1-4 employés	15	14,6 %	25	10,5 %
5-19 employés	19	18,4 %	60	25,1 %
20-49 employés	62	60,2 %	116	48,5 %
50-99 employés	5	4,9 %	14	5,9 %
100 employés et +	2	1,9 %	24	10,0 %
TOTAL	103	100,0 %	239	100,0 %

Les intentions d'embauche se répartissent en 96 postes à temps plein et sept à temps partiel. Deux sous-secteurs sont composés de 84 % (87) de ces postes. Les employeurs des services de conseils scientifiques et techniques prévoient l'embauche de 59 personnes dont deux à temps partiel. Les entreprises en architecture et génie se proposent d'engager 28 personnes à temps plein, aucune à temps partiel. La prévision d'embauche

à temps partiel est surtout présente dans les services spécialisés de design (100 %) et les services en développement scientifique (75 %).

L'embauche future à temps plein (93 %) est plus importante en proportion que l'embauche à temps partiel (81 %) effectuée au cours des douze mois précédant l'enquête.

Tableau 35 - Les intentions d'embauche selon le sous-secteur d'activité et le statut d'emploi

Sous-secteur d'activité	Emploi temps partiel		Emploi temps plein	
	Nombre	%	Nombre	%
Services juridiques	-	-	1	100,0 %
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	-	-	6	100,0 %
Architecture, génie et services connexes	-	-	28	100,0 %
Services spécialisés de design	2	100,0 %	-	-
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	2	3,4 %	57	96,6 %
Services de recherche et développement scientifiques	3	75,0 %	1	25,0 %
Publicité et services connexes	-	-	3	100,0 %
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	-	-	-	-
TOTAL	7	6,8 %	96	93,2 %

Les statuts d'emploi des intentions d'embauche

Les 103 postes prévus au cours de l'année suivant l'enquête se distribuent dans 27 professions alors que les embauches effectuées au cours des douze mois avant l'enquête se répartissaient dans 40 professions. Parmi les huit principales professions comblées au cours de l'année précédant l'enquête, seulement deux professions seront en demande dans les douze mois suivant l'enquête, il s'agit de manœuvres de l'exploitation forestière et de monteurs de lignes électriques et de câbles. En ce qui concerne les 27 professions à combler, vingt-deux seront uniquement des postes à temps plein. Le nombre de postes à combler varie selon les professions. Dix

professions compteront un seul poste. Les autres professions comprendront entre deux et 40 postes. Les manœuvres en exploitation forestière seront les plus en demande (39 %). Les technologues en génie industriel représentent 6 % des postes futurs bien que cette profession n'a pas fait l'objet d'embauche au cours de l'année d'avant. Les technologues en biologie et les technologues en génie civil représentent chacun 5 % des intentions d'embauche. Ces proportions sont supérieures à celles des embauches réalisées au cours des douze mois précédant l'enquête pour ces mêmes professions.

Tableau 36 - Les intentions d'embauche selon les principales professions et le statut d'emploi

Profession	Intentions d'embauche						Embauche au cours de l'année précédant l'enquête %
	Emploi temps partiel		Emploi temps plein		Emploi total		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Manœuvres de l'exploitation forestière	-	-	40	100,0 %	40	38,8 %	12,6 %
Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication	3	50,0 %	3	50,0 %	6	5,8 %	0,0 %
Technologues techniciens/techniciennes en biologie	-	-	5	100,0 %	5	4,9 %	1,7 %
Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil	-	-	5	100,0 %	5	4,9 %	1,3 %
Vérificateurs/vérificatrices et comptables	-	-	4	100,0 %	4	3,9 %	5,9 %
Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion	-	-	4	100,0 %	4	3,9 %	3,3 %
Technologues et techniciens/techniciennes en architecture	-	-	4	100,0 %	4	3,9 %	1,7 %
Technologues et techniciens/techniciennes en arpentage et en techniques géodésiques	-	-	4	100,0 %	4	3,9 %	3,3 %
Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles	-	-	4	100,0 %	4	3,9 %	6,3 %

Les intentions d'embauche selon la scolarité exigée

Les employeurs demandent moins de qualification scolaire pour leurs futurs postes que pour les embauches effectuées au cours des douze mois précédant l'enquête. En effet, 47 % des futurs postes sollicitent un secondaire III ou moins par rapport à 26 % des postes comblés au

cours de la dernière année. Le diplôme postsecondaire, collégial ou universitaire, est requis pour 48 % des intentions d'embauche alors qu'il l'a été pour 61 % des emplois comblés au cours de l'année précédant l'enquête.

Tableau 37 - Les intentions d'embauche selon la scolarité

Niveau de scolarité	Intentions d'embauche		Embauche au cours des 12 mois précédant l'enquête	
	Nombre	%	Nombre	%
Sec III et -	47	47,0 %	61	25,5 %
DES	1	1,0 %	12	5,0 %
DEP-ASP-AEP	4	4,0 %	21	8,8 %
DEC-AEC	33	33,0 %	89	37,2 %
BAC et +	15	15,0 %	56	23,4 %
TOTAL	100	100,0 %	239	100,0 %

Les intentions d'embauche selon l'expérience requise

Pour l'ensemble des sous-secteurs des services professionnels, l'expérience demandée des embauches prévues au cours de l'année suivant l'enquête est en majorité (62 %) de moins d'une année. Tandis que l'exigence de plus de trois ans d'expérience représente le pourcentage le moins élevé avec 16 %. Les services de conseils scientifiques et techniques et l'architecture et

génie totalisent 84 embauches sur les 100 prévues. Les entreprises des services de conseils scientifiques et techniques exigent moins d'une année d'expérience pour 79 % de leurs futurs postes. Et la même exigence de moins d'une année d'expérience est requise pour 39 % des intentions d'embauche des employeurs en architecture et génie.

Tableau 38 - Les intentions d'embauche selon le sous-secteur d'activité et l'expérience de travail

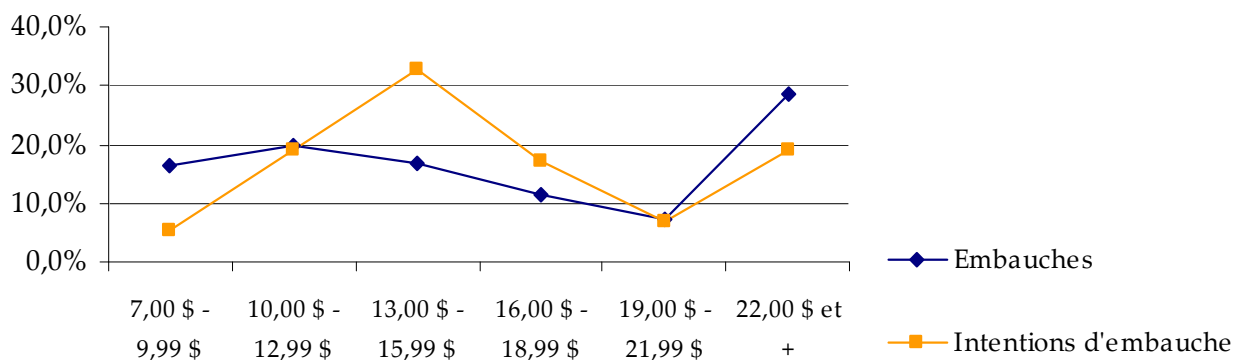
Sous-secteur d'activité	Moins d' 1 an		1 à 3 ans		Plus de 3 ans		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Services juridiques	1	100,0 %	-	-	-	-	1
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	3	50,0 %	2	33,3 %	1	16,7 %	6
Architecture, génie et services connexes	10	38,5 %	9	34,6 %	7	26,9 %	26
Services spécialisés de design	1	50,0 %	1	50,0 %	-	-	2
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	46	79,3 %	9	15,5 %	3	5,2 %	58
Services de recherche et de développement scientifiques	-	-	-	-	4	100,0 %	4
Publicité et services connexes	1	33,3 %	1	33,3 %	1	33,3 %	3
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	62	62,0 %	22	22,0 %	16	16,0 %	100

Les intentions d'embauche selon les salaires projetés

Les salaires horaires offerts aux futurs postes diffèrent de ceux reçus pour les postes comblés au cours de la dernière année. Le tiers des embauches futures recevraient entre 13,00 \$ et 15,99 \$, alors que 17 % des embauches effectuées

au cours de l'année précédant l'enquête ont reçu ce salaire. Autre différence, le salaire horaire de 22,00 \$ et plus a été offert à 29 % des emplois passés bien que 19 % des intentions d'embauche se verrait offrir ce salaire.

Graphique 4 – Les intentions d'embauche selon les salaires projetés



Les difficultés de recrutement anticipées

Parmi les 34 entreprises prévoyant embaucher au cours de l'année suivant l'enquête, vingt-six ont signifié des difficultés de recrutement soit 77 %. Cette proportion dépasse la part de 51 % des entreprises qui ont évoqué des difficultés de recrutement lors de leurs embauches passées. Dans l'ensemble du secteur, les employeurs prévoient des difficultés pour combler 84 % (86) de

leurs futurs postes. La majorité des embauches difficiles à réaliser est signalée dans deux sous-secteurs d'activité soit les services de conseils scientifiques (55) et l'architecture et génie (26). Les services spécialisés de design et les services de développement scientifique n'ont pas mentionné de difficultés de recrutement pour leurs futurs postes.

Tableau 39 - Les difficultés de recrutement selon le sous-secteur d'activité


Sous-secteur d'activité	Intentions d'embauche		Postes en difficulté de recrutement dans les intentions d'embauche	
	Nombre		Nombre	%
Services juridiques	1		1	100,0 %
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	6		3	50,0 %
Architecture, génie et services connexes	28		26	92,9 %
Services spécialisés de design	2		-	-
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	59		55	93,2 %
Services de recherche et de développement scientifique	4		-	-
Publicité et services connexes	3		1	33,3 %
TOTAL	103		86	83,5 %

Les principales raisons des difficultés de recrutement exprimées par les employeurs pour leurs postes futurs sont les mêmes que celles des embauches passées mais selon un ordre différent. Les compétences spécifiques techniques reliées à la profession, les qualités personnelles, le

diplôme recherché et l'expérience recherchée sont les plus souvent évoquées par les employeurs. Parmi les autres raisons mentionnées fréquemment notons la rareté de la main-d'œuvre et la pénurie d'étudiants finissants.

Tableau 40 - Les raisons des difficultés de recrutement



Raison	Intentions d'embauche		Embauche au cours des 12 mois précédant l'enquête
	Nombre	%	
Compétences spécifiques techniques reliées à la profession	16	23,2 %	21,5 %
Qualités personnelles	9	13,0 %	14,0 %
Diplôme recherché	9	13,0 %	11,8 %
Autres (rareté de la main-d'œuvre, pénurie d'étudiants finissants...)	9	13,0 %	7,5 %
Expérience recherchée en terme de nombre d'années	7	10,1 %	14,0 %



Parmi les neuf principales professions faisant l'objet d'intentions d'embauche, les employeurs prévoient des difficultés de recrutement pour six d'entre elles. Les employeurs demandent un secondaire III ou moins pour 47 % des futurs postes à combler concernant ces professions. Ce niveau de scolarité touche toutes les embauches de manœuvres de l'exploitation forestière et de monteurs de lignes électriques et de câbles.

Le diplôme collégial général ou technique sera requis pour tous les postes de technologues en biologie, de technologues en génie civil, de technologues en architecture et de technologues en arpentage. En ce qui concerne l'expérience, 81 % des futurs postes liés aux six professions en difficultés de recrutement nécessitent moins d'un an d'expérience.

Tableau 41 - Les principales professions en difficulté de recrutement

- 
- ▶▶ Manœuvres de l'exploitation forestière
 - ▶▶ Technologues et techniciens/techniciennes en biologie
 - ▶▶ Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil
 - ▶▶ Technologues et techniciens/techniciennes en architecture
 - ▶▶ Technologues et techniciens/techniciennes en arpentage et techniques géodésiques
 - ▶▶ Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles
- 



Chapitre 4

Les changements dans les entreprises

Les employeurs ont été questionnés sur les changements survenus dans l'année précédant l'enquête et leurs impacts sur les mouvements de main-d'œuvre constatés dans leur entreprise.

Dans le secteur des services professionnels, 22 entreprises (12 %) ont signifié surtout des changements technologiques et organisationnels.

Les changements organisationnels sont mentionnés principalement chez les employeurs de l'architecture et génie.

Quant aux changements technologiques, ils ont été spécifiés particulièrement par les entreprises des services juridiques et de l'architecture et génie.

Tableau 42 - Les types de changements selon le sous-secteur d'activité

Sous-secteur d'activité	Entreprise ayant eu des changements	Type de changements					
		Nombre	Organisationnel	Technologique	Réglementation		
Services juridiques	4	1	20,0 %	4	80,0 %	-	-
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	3	-	-	1	33,3 %	2	66,7 %
Architecture, génie et services connexes	7	7	50,0 %	4	28,6 %	3	21,4 %
Services spécialisés de design	1	1	100,0 %	-	-	-	-
Services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques	1	1	100,0 %	-	-	-	-
Services de recherche et de développement scientifiques	3	2	33,3 %	3	50,0 %	1	16,7 %
Publicités et services connexes	1	-	-	1	100,0 %	-	-
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	2	2	40,0 %	2	40,0 %	1	20,0 %
TOTAL	22	14	38,9 %	15	41,7 %	7	19,4 %

Dans l'ensemble des changements survenus, l'impact sur l'emploi n'est pas majeur puisque vingt-deux entreprises n'ont mentionné aucun

impact sur l'emploi et seulement six ont fait part de suppression d'emplois.

Tableau 43 - Les impacts des changements selon le type de changement

Nature de l'impact	Nombre d'entreprises			Total des impacts
	Organisationnel	Technologique	Réglementation	
Création de nouveaux emplois	2	1	1	4
Suppression d'emplois existants	3	2	1	6
Consolidation d'emplois existants	2	2	-	4
Aucun impact	7	10	5	22
TOTAL	14	15	7	

Chapitre 5

La gestion des ressources humaines

Sur les 184 entreprises répondantes, 39 ont signalé des difficultés en gestion des ressources humaines soit 21 %. Le plus grand nombre de ces entreprises se retrouve surtout dans l'architecture et le génie (15). Un nombre de sept entreprises au sein des services de comptabilités et de cinq entreprises dans les services de conseils en gestion éprouvent les mêmes obstacles-

Ce sont surtout les petites entreprises qui ont témoigné des inconvénients rencontrés en gestion des ressources humaines, 46 % de celles-ci comptent 5 à 19 employés et 33 % comprennent de 1 à 4 employés.

Tableau 44 - Les entreprises ayant des difficultés en gestion des ressources humaines selon le sous-secteur d'activité

Sous-secteur d'activité	Taille de l'entreprise					TOTAL
	1-4 employés	5-19 employés	20-49 employés	50-99 employés	100 employés et +	
	Nombre d'entreprises					
Services juridiques	-	3	-	-	-	3
Services de comptabilité, de préparation des déclarations de revenus, de tenue de livre et de paye	3	1	1	2	-	7
Architecture, génie et services connexes	3	9	3	-	-	15
Services spécialisés de design	2	-	-	-	-	2
Services de conseil en gestion et conseils scientifiques et techniques	-	3	2	-	-	5
Services de recherche et de développement scientifique	1	-	-	-	-	1
Publicité et services connexes	4	-	-	-	-	4
Autres services professionnels, scientifiques et techniques	-	2	-	-	-	2
TOTAL	13	18	6	2	-	39

Il y a 34 entreprises qui affirment avoir éprouvé des difficultés en matière de formation. Les établissements comptant d'un à quatre employés regroupent la plus grande part de ces entreprises avec 47 %, suivies de celles qui ont entre 5 et 19 employés avec 29 %.

**Les entreprises ayant eu
Tableau 45 - des difficultés au chapitre
de la formation selon la taille**


Taille de l'entreprise	Entreprise	
	Nombre	%
1-4 employés	16	47,1 %
5-19 employés	10	29,4 %
20-49 employés	5	14,7 %
50-99 employés	3	8,8 %
100 employés et +	-	-
TOTAL	34	100,0 %

Le recrutement (43 %), la planification de la relève (17 %) et la description de tâches et planification (11 %) sont les principaux obstacles en

gestion des ressources humaines mentionnés par les employeurs.

Tableau 46 - Les difficultés de gestion des ressources humaines

Type de difficultés	%
Recrutement, sélection, embauche, congédiement	42,6 %
Planification de la relève, succession d'entreprise	16,7 %
Description de tâches et planification	11,1 %
Motivation, mobilisation et reconnaissance	9,3 %
Roulement et rétention	9,3 %
Évaluation	3,7 %
Coaching, encadrement	3,7 %
Autres (précisez)	3,7 %

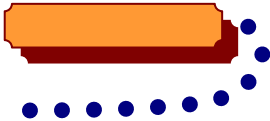


Au chapitre de la formation des employés, les employeurs ont identifié principalement des difficultés en connaissances techniques reliées à

la profession (42 %) et en connaissances linguistiques (38 %).

Tableau 47 - Les difficultés en matière de formation

Type de difficultés	%
Connaissances techniques spécifiques reliées à la profession	41,7 %
Connaissances linguistiques	37,5 %
Connaissance de base (lire, écrire, compter)	14,6 %
Connaissance en santé, sécurité et environnement	6,3 %



Conclusion


L'analyse des données issues de l'Enquête sur la demande de main-d'œuvre révèle plusieurs points importants, tant pour les entreprises de l'échantillon que pour l'ensemble des activités économiques représentées. Un nombre de 318 entreprises faisaient partie de l'échantillon, 187 ont répondu à l'enquête avec un taux de réponse de 59 %. Quel est le portrait de ces entreprises ? Elles comptent 1 659 emplois dont 1 495 sont à temps plein et 164 à temps partiel. Les entreprises ayant de 1 à 4 employés sont majoritairement représentées avec une proportion de 55 %. La Ville de Trois-Rivières rassemble la majorité des entreprises (120 entreprises, 1 201 emplois). Quatre sous-secteurs se partagent 73 % (137) des entreprises répondantes et 83 % de l'emploi total : il s'agit de l'architecture et génie, des services de conseils en gestion, des services de comptabilité et des services juridiques.

La section portant sur l'embauche faite au cours des douze mois précédant l'enquête a contribué d'une part à identifier les caractéristiques marquantes de la demande de main-d'œuvre et, d'autre part, d'évaluer le dynamisme des entreprises au chapitre des besoins en ressources humaines. Les entreprises ont procédé à 239 embauches au cours des douze mois précédant l'enquête. La majorité de celles-ci se distribue dans l'architecture et génie (90), les services conseils en gestion (85) et les services de comptabilité (27). Ces embauches se retrouvent

principalement sur les territoires de la Ville de Trois-Rivières (173), de la Ville de Shawinigan (37) et de la MRC des Chenaux (26). Les embauches comprennent 81 % de l'emploi à temps plein et 19 % de l'emploi à temps partiel. Quelles sont les raisons de ces embauches ? Elles ont permis principalement la création de postes (107) et le remplacement de postes (76). Les principales professions recrutées au cours de la dernière année sont de niveau technique. Les postes de technologues et techniciens en génie électronique et électrique sont principalement de la création d'emplois alors que ceux de manœuvres en exploitation forestière ont servi au remplacement de postes. Le niveau de scolarité demandé par les employeurs est l'attestation d'études collégiales ou le diplôme d'études collégiales dans 37 % des cas. Quant à l'expérience exigée, 64 % des postes demandent moins d'un an et le salaire horaire offert est de 22,00 \$ et plus pour 29 % des embauches.

Les difficultés de recrutement touchent 58 % de l'embauche de la dernière année. Parmi les raisons évoquées, les compétences spécifiques techniques liées à la profession sont les plus fréquemment utilisées.

Des clientèles desservies par Emploi-Québec, les jeunes et les femmes sont privilégiés puisque 49 % de l'embauche comptait parmi la clientèle jeune et 41 % parmi la clientèle femme.



Ce portrait de la demande a pu être actualisé, jusqu'à un certain point, dans la portion du document traitant des intentions d'embauche. À cette fin, plusieurs variables ont été retenues, comme le salaire, la scolarité, la profession et l'expérience requise. Une attention spéciale a été accordée aux difficultés de recrutement. Les employeurs prévoient 103 embauches au cours de l'année suivant l'enquête dont 96 à temps plein. Elles se trouvent surtout sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières. Les embauches prévues sont majoritairement de niveau élémentaire et technique. Les employeurs demandent un niveau de scolarité de secondaire III ou moins pour 47 % de leurs postes futurs et moins d'une année d'expérience pour 62 % des embauches. Le tiers des postes futurs recevront un salaire entre 13,00 \$ et 15,99 \$.

Les difficultés de recrutement anticipées sont semblables à celles rencontrées au cours de l'année précédant l'enquête. Les employeurs anticipent des difficultés de recrutement pour 86 des 103 embauches au cours de l'année suivant l'enquête. Les compétences spécifiques techniques reliées à la profession sont une contrainte invoquée par les employeurs pour 23 % de leurs postes à combler.

Les principales professions en difficulté de recrutement sont les manœuvres de l'exploitation forestière, les technologues et techniciens/techniciennes en biologie, en génie civil, en architecture et en arpentage ainsi que les monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles.

Il a aussi été possible de déterminer les changements auxquels ont été confrontées les entreprises répondantes. Ces modifications à leur environnement étaient soit de nature organisationnelle, technologique ou bien touchaient la

réglementation. Une question avait trait spécifiquement à l'impact de ces changements sur l'emploi. Il y a 22 entreprises qui ont signifié surtout des changements technologiques et organisationnels. Ces changements n'ont pas causé d'impact majeur sur l'emploi puisque 22 entreprises n'ont mentionné aucun impact sur l'emploi et seulement six entreprises ont fait part de suppression de postes.

Les entreprises ont souligné aussi quelles étaient les difficultés présentes dans leur établissement au chapitre des ressources humaines telles que le recrutement, la planification de la relève et la description de tâches et planification. Ce sont majoritairement les entreprises de moins de 20 employés qui ont signifié des difficultés en gestion de ressources humaines. De plus, un inventaire des problèmes liés à la formation du personnel a été dressé. Les obstacles rencontrés en matière de formation de la main-d'œuvre sont principalement en lien avec les connaissances techniques spécifiques liées à l'emploi et les connaissances linguistiques.

Dans la poursuite de ses objectifs, Emploi-Québec fournit à l'ensemble de sa population des données précises et fiables en matière d'information sur le marché du travail en Mauricie. Cette étude nous permet de dégager un portrait plus précis des employeurs et de la main-d'œuvre du secteur des services professionnels.

Devant de tels constats, nous espérons vivement que l'information contenue dans cette étude soit utile à des fins opérationnelles pour que le personnel d'Emploi-Québec puisse intervenir davantage dans l'aide aux entreprises en matière de ressources humaines et de formation de la main d'œuvre.

